

Comité Technique PTGE – 8 février 2024

Cléon d'Andran



PTGE Roubion Jabron

1. Retour sur la Commission Quantitative oct-23
2. Un PTGE : contexte, enjeux, les étapes
3. Proposition d'une gouvernance
4. Le territoire du PTGE
5. Projet de feuille de route
6. Conclusion

Retour sur la Commission Quantitative oct-23



Objectif du World Café : L'objectif du World Café était de créer un échange sur 3 thèmes principaux d'un PTGE:

- La Gouvernance
- Le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau
- Le Programme d'actions

Les participants :

- 28 participants plus 3 « hôtes de table » internes au SMBRJ

Retour sur la Commission Quantitative oct-23

Cohésion

Rôle des élus

Débattre et co-construire

Organes imbriqués

GOUVERNANCE

N'impose pas

A définir tout de suite

Toutes les parties prenantes

Construire ensemble

Pas de concurrence

Retour sur la Commission Quantitative oct-23

Phasage

Urbain/rural

Communication

Pas trop de réunions

Moyens humains

Comment et avec qui ?

Amont/aval

Les ScoT

Objectifs précis

Toutes les parties prenantes

Périmètre adéquat

Pragmatique

Retour sur la Commission Quantitative oct-23

Pas de complexité inutile

Financements

Positionnement du PTGE

Objectifs

Objectifs précis

Adéquation avec le territoire

Marche à franchir peut faire peur

Retour sur la Commission Quantitative oct-23



Un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau

Contexte et cadre réglementaire

BV Roubion Jabron identifié en déficit quantitatif dans le SDAGE

EVP 2013 : des volumes prélevables garantissant la préservation des milieux aquatiques et les besoins de tous les usages

- objectif de prélèvement : - 23 % en moyenne, à l'étiage
- pas de classement ZRE

2013 : Notification des volumes par le Préfet Coordonnateur de Bassin au Préfet de Département – 2700 Mm³ – 4 DOE (Soyans, Souspierre, 2 Montélimar)

=> élaboration d'un PGRE pour le retour à l'équilibre



Un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau

Du PGRE vers le PTGE

2015 : PGRE, porté par la DDT

- organise le partage de l'eau : volumes prélevables en période d'étiage par usage
- des actions pour rétablir l'équilibre besoins-ressource

2020 – 2023 : Reprise SMBRJ et actualisation

=> bilan : respect des VP mais DOE non atteints

Des PGRE aux PTGE : instruction du 7 mai 2019

- une approche globale et co-construite impliquant tous les acteurs de l'eau
- sur un périmètre cohérent
- avec des actions pour atteindre l'équilibre besoins/ressource/fonctionnement des milieux
- une approche prospective, prise en compte du dérèglement climatique

l'instruction du 17 janvier 2023 : conforter la dynamique en ciblant des points fondamentaux de réussite :



Un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau

Les clés de réussite : la gouvernance

Encadre l'élaboration du PTGE

Pilotage du projet :

- un portage politique :
 - Le COPIL, organe décisionnel du PTGE, fixe les règles, adopte le PTGE, assure le suivi
 - **Une association de tous dès l'amont**
 - Collectivités : gestionnaires eau potable/assainissement ET les porteurs de projets de territoire (documents d'urbanisme, CRTE, PAT...)
 - associations, usagers professionnels, Etat et ses établissements publics
- Un portage opérationnel :
 - Une structure porteuse : gestionnaire du bassin versant, CLE
 - Animation, travail technique

=> 1^{er} travail à engager pour la mise en route ou la redynamisation du PTGE



Un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau

Les autres attendus

Le contenu :

- Définir le périmètre géographique : BV ? Infra ?
- Etablir une feuille de route :
 - objectifs et principes de la démarche, modalités de la gouvernance
 - différentes étapes jusqu'à l'approbation du PTGE
- État des lieux initial et prospectif
 - des projections démographiques, économiques, hydrologiques
- un programme d'actions pour le retour à l'équilibre quantitatif
 - des actions d'économie : de la sobriété aux actions plus lourdes
 - des actions soutenables techniquement et financièrement
 - des leviers réglementaires



Organes de suivis et de gouvernance

Secrétariat technique

Président SMBRJ
VP SMBRJ
DDT 26
AE RMC
OFB
CD26
...
+ personnes référentes au besoin

- Calage technique, méthode,
- Phasage, ReTex,
- Prépare Cotech

CoTech : 32 personnes

Président SMBRJ	SIEHR
Eyzahut CCDB + régie AEP	SIEDR
Allan VP Agglo agri + régie AEP	FD Pêche 26
Maire Sauzet - VP SMBRJ	OUGC Roubion-Jabron
Marsanne régie AEP + VP SMBRJ	CA26
Charols VP eau Agglo	ADARII
Maire de saou Régie AEP	SID
Allex VP rivière CCVD	Agribiodrôme
Agglo chef Pôle	ScoT Drôme Aval
Agglo Service Agricole	ScoT Rhône Provence Baronnies
CCVD	PAT*3
CCDB	OFB
SIEBRC tech	RMC
SIEBRC Président	DDT
SIEA	CD26

- Portage opérationnel politique et technique,
- CCTP, suivi des études, travail stratégique,
- Valide le passage en **Copil**

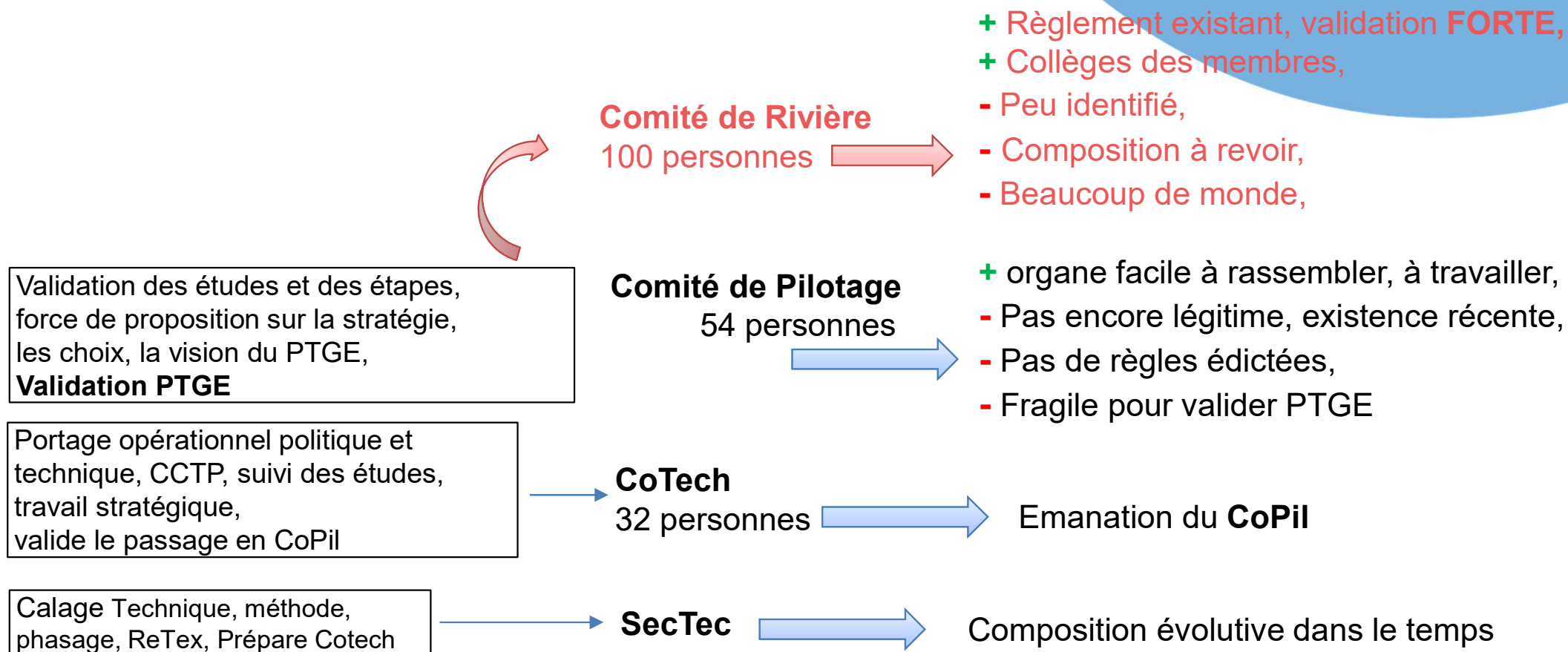
CoPil : 54 personnes



- + 10 communes AEP
- + 2 VP SMBRJ
- + Tech EPCI
- + FRAPNA
- + CEN
- + ADAF
- + 2 Urbanisme EPCI
- + UFC
- + ARS
- + DREAL
- + CCI

- Validation des études et des étapes,
- force de proposition sur la stratégie, les choix, la vision du PTGE,
- **Validation PTGE**

Organes de suivis et de gouvernance



Organes de suivis et de gouvernance

Secrétariat technique

Président SMBRJ
VP SMBRJ
DDT 26
AE RMC
OFB
CD26
...
+ personnes référentes au besoin

- Calage technique, méthode,
- Phasage, ReTex,
- Prépare Cotech

CoTech : 32 personnes

Président SMBRJ	SIEHR
Eyzahut CCDB + régie AEP	SIEDR
Allan VP Agglo agri + régie AEP	FD Pêche 26
Maire Sauzet - VP SMBRJ	OUGC Roubion-Jabron
Marsanne régie AEP+ VP SMBRJ	CA26
Charols VP eau Agglo	ADARII
Maire de saou Régie AEP	SID
Allex VP rivière CCVD	Agribiodrôme
Agglo chef Pôle	ScoT Drôme Aval
Agglo Service Agricole	ScoT Rhône Provence Baronnies
CCVD	PAT*3
CCDB	OFB
SIEBRC tech	RMC
SIEBRC Président	DDT
SIEA	CD26

- Portage opérationnel politique et technique,
- CCTP, suivi des études, travail stratégique,
- Valide le passage en Copil

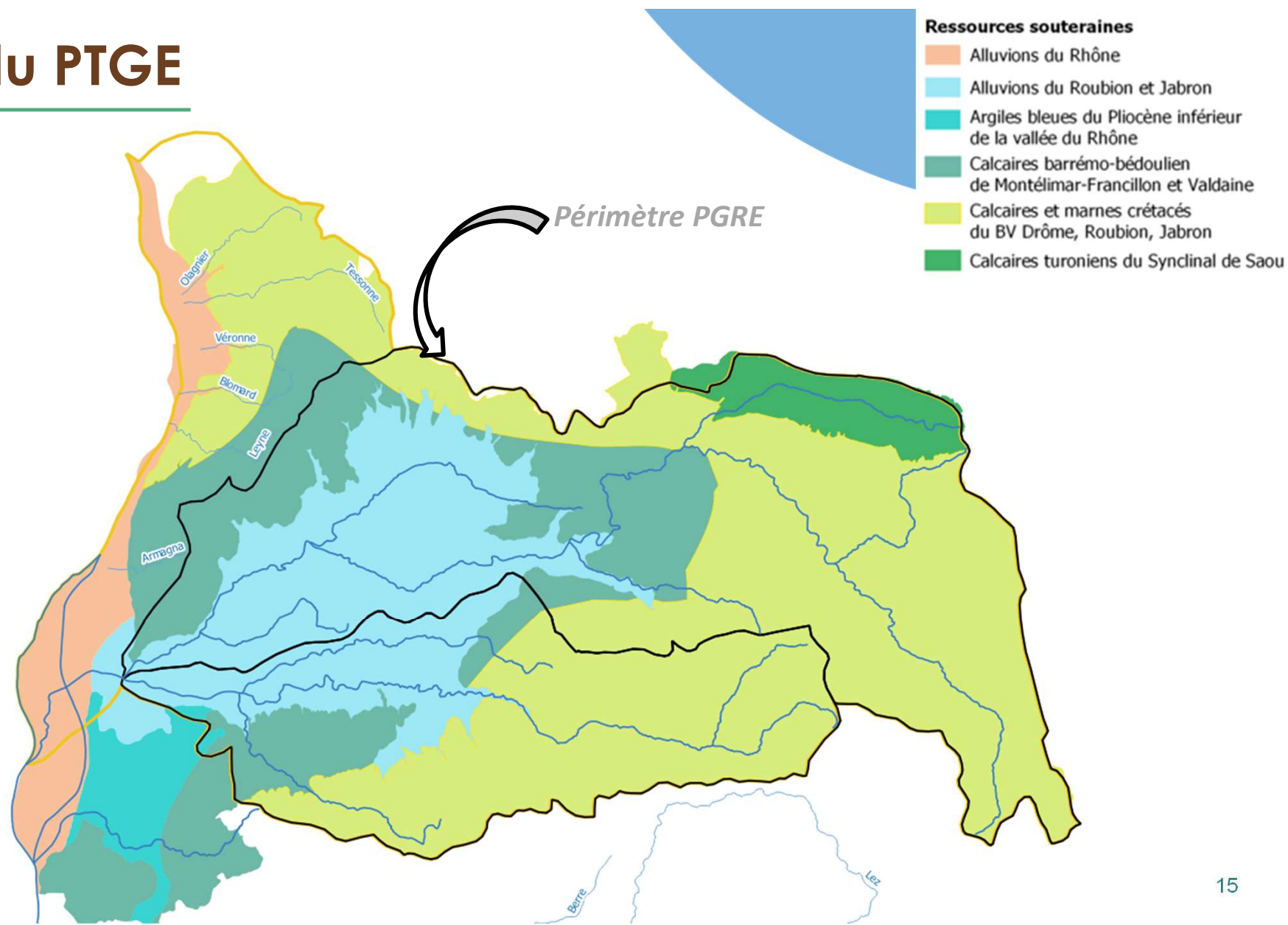
CoPil : 54 personnes

- + 10 communes AEP
- + 2 VP SMBRJ
- + Tech EPCI
- + FRAPNA
- + CEN
- + ADAF
- + 2 Urbanisme EPCI
- + UFC
- + ARS
- + DREAL
- + CCI

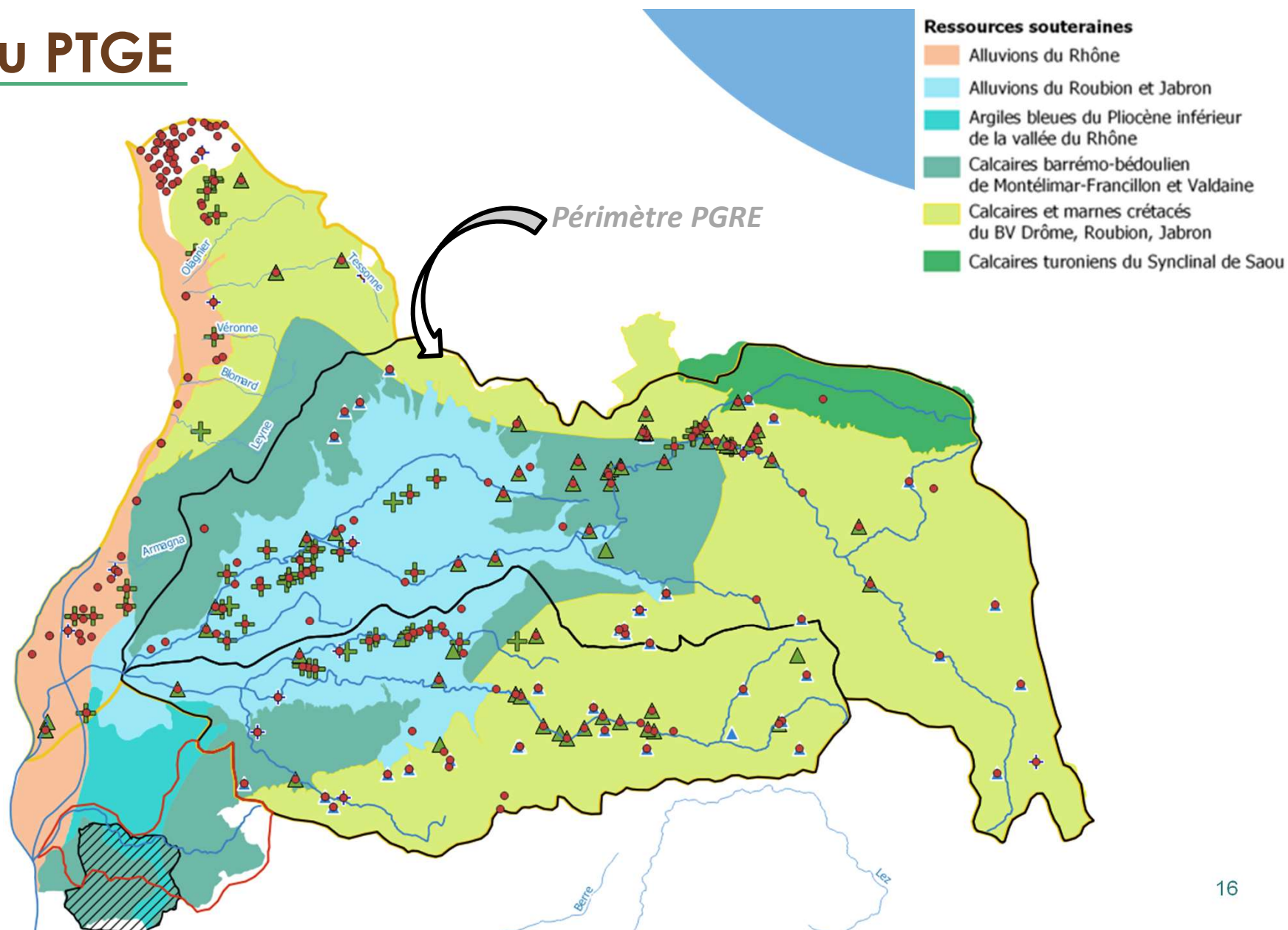


- Validation des études et des étapes,
- force de proposition sur la stratégie, les choix, la vision du PTGE,
- Validation PTGE

Le territoire du PTGE



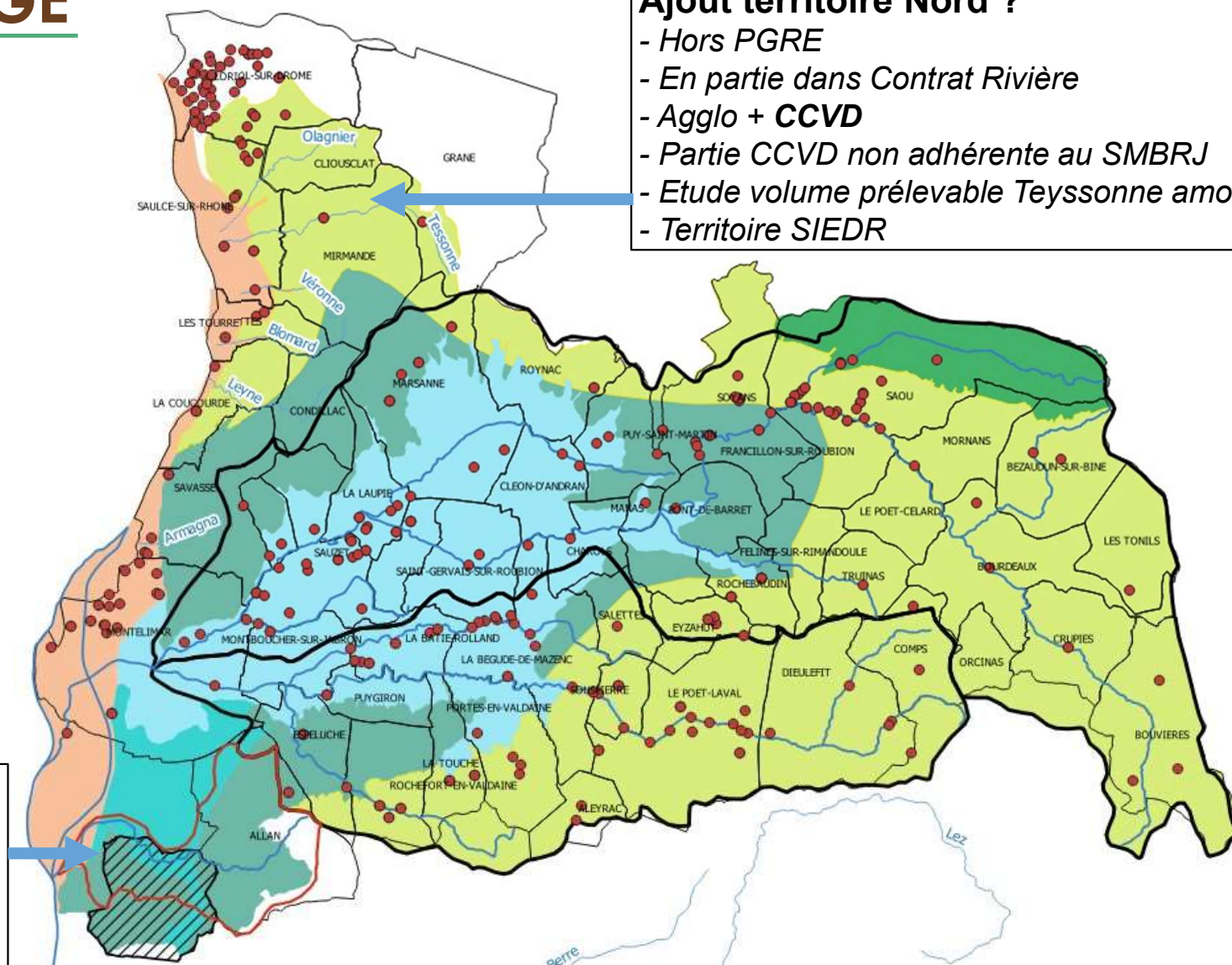
Le territoire du PTGE



Le territoire du PTGE

Ajout territoire Nord ?

- Hors PGRE
- En partie dans Contrat Rivière
- Agglo + **CCVD**
- Partie CCVD non adhérente au SMBRJ
- Etude volume prélevable Teyssonne amont
- Territoire SIEDR



Ajout BV Riaille ?

- Hors PGRE
- Inclus dans Contrat Rivière
- ECPCI adhérente au SMBRJ
- Agglo + CCDSP (malataverne)
- Etude volume prélevable 2013

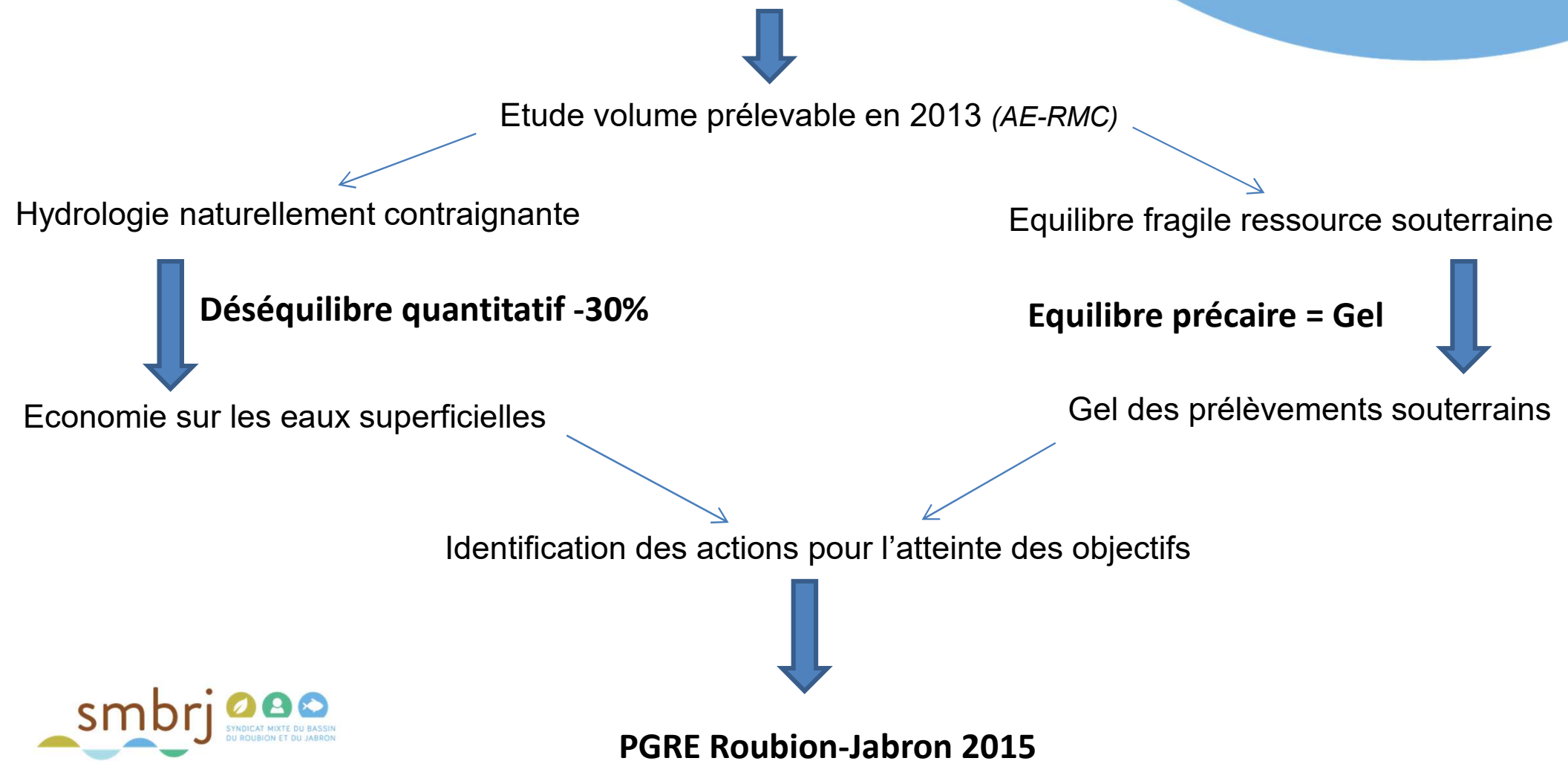
Projet de feuille de route

- Document qui :
- fixe les objectifs et principes de la démarche PTGE,
 - cite les modalités de gouvernance,
 - détermine les besoins en étude et prestation extérieure,
 - propose un calendrier de la démarche.

→ La feuille de route doit être validée par le préfet

Projet de feuille de route

1 – Rappel du contexte Roubion Jabron Ressources en eau



Projet de feuille de route

2 – Rappel du bilan PGRE et évolution 2008-2020

Objectifs du bilan PGRE au terme de 6 années

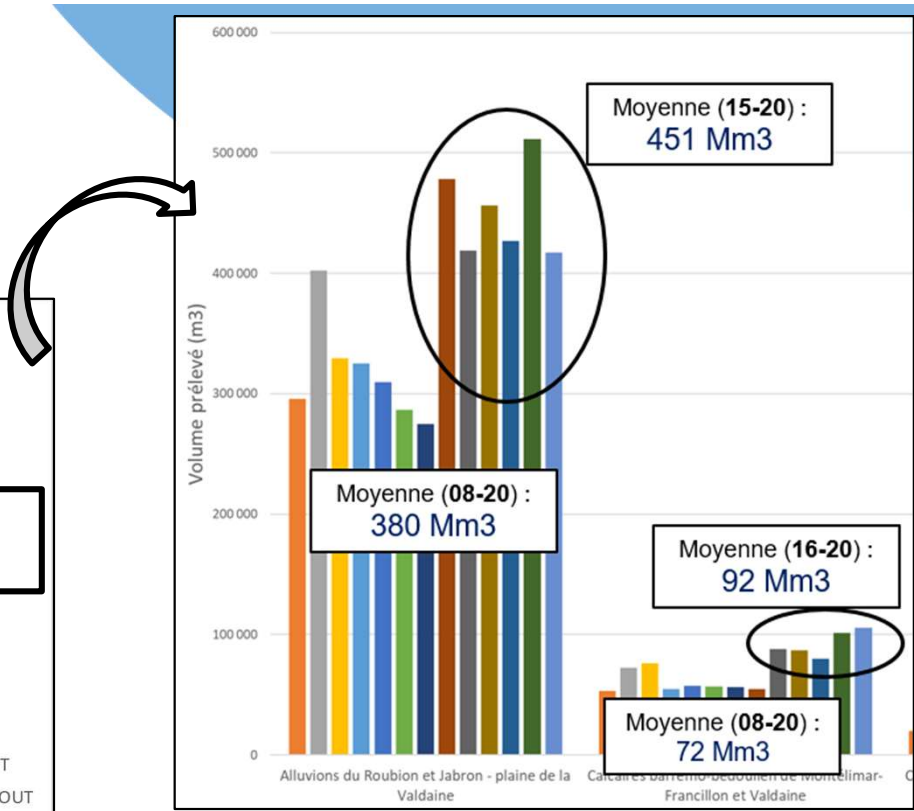
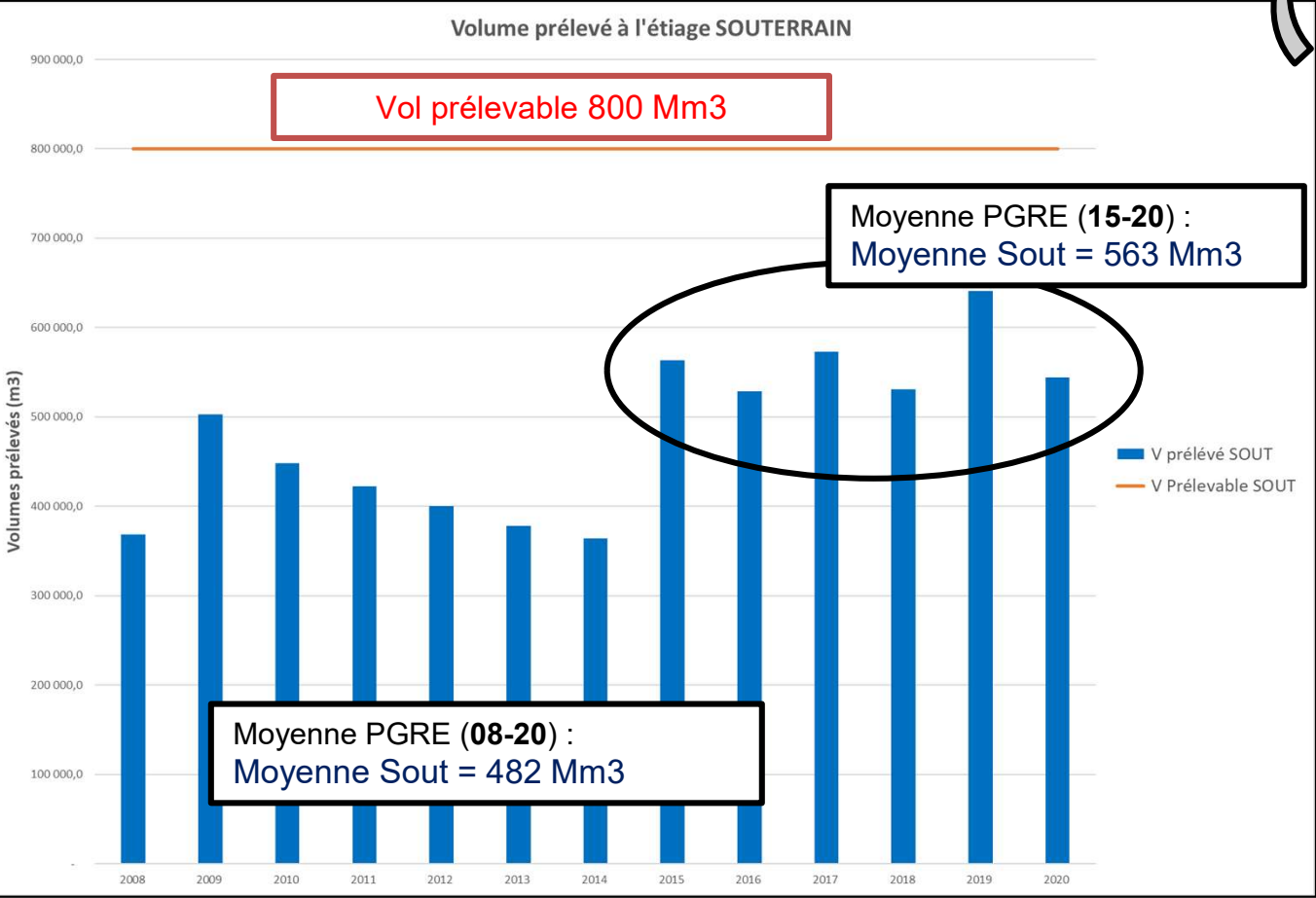
Respect des volumes Prélevables ?
→ VP Superficiel : **Non**, mais à venir
→ VP Souterrain : **Oui**

Actions du PGRE
Roubion-Jabron 2015 ?
→ Terminées

Respect des
Débits d'objectif étiage (DOE)
4/5 années ?
→ Défaut de suivi des débits
→ Jabron : **Oui** à Souspierre
→ Roubion : **Non**

Projet de feuille de route

2 – Rappel du bilan PGRE et évolution 2008-2020



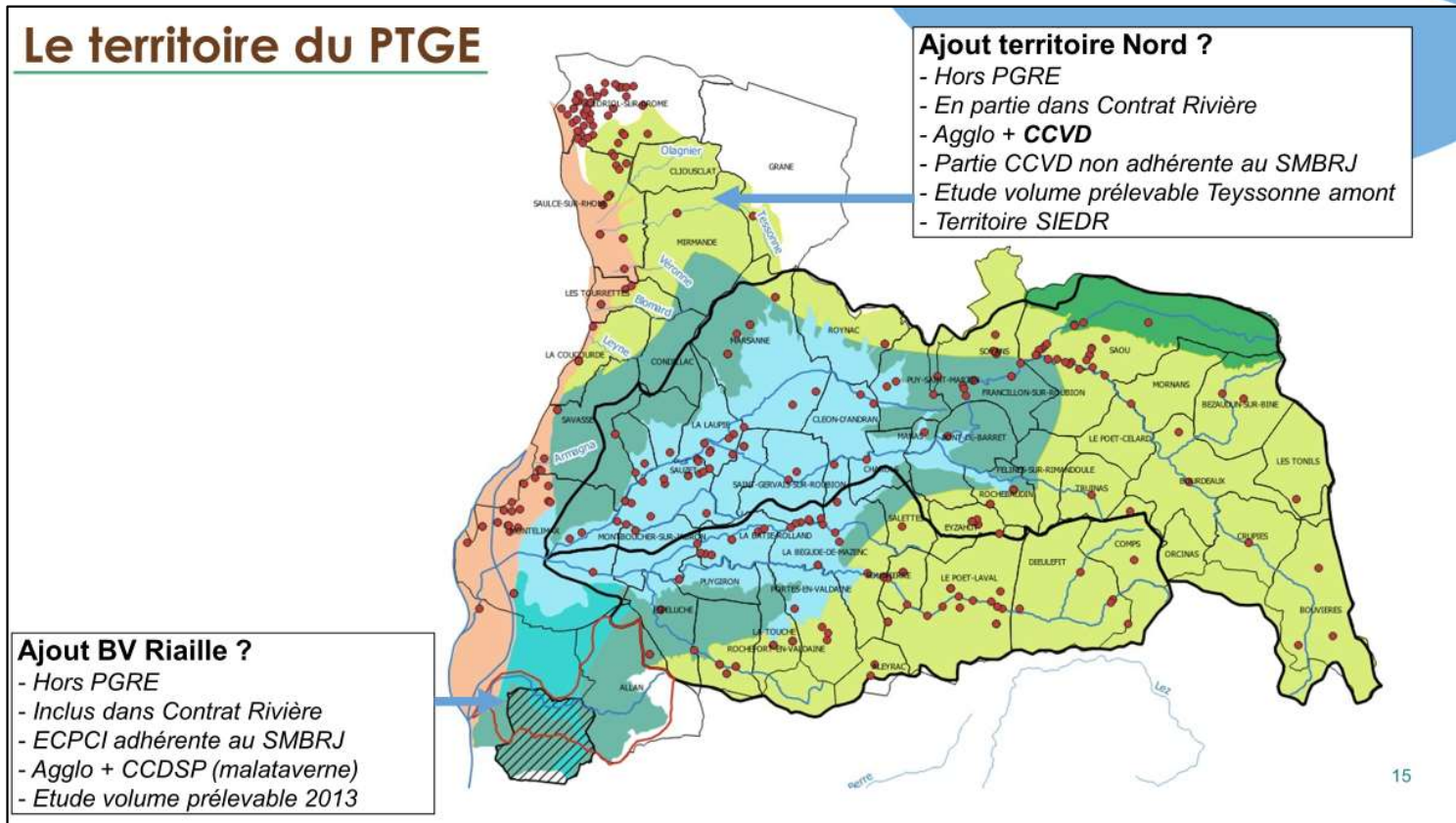
Projet de feuille de route

3 – Les objectifs de la démarche PTGE

- Poursuivre la résorption des déficits,
- Mettre en place une gouvernance adaptée avec l'ensemble des parties prenantes,
- Développer une gestion concertée de la ressource en eau,
- Initier la réflexion en lien avec l'adaptation au changement climatique.

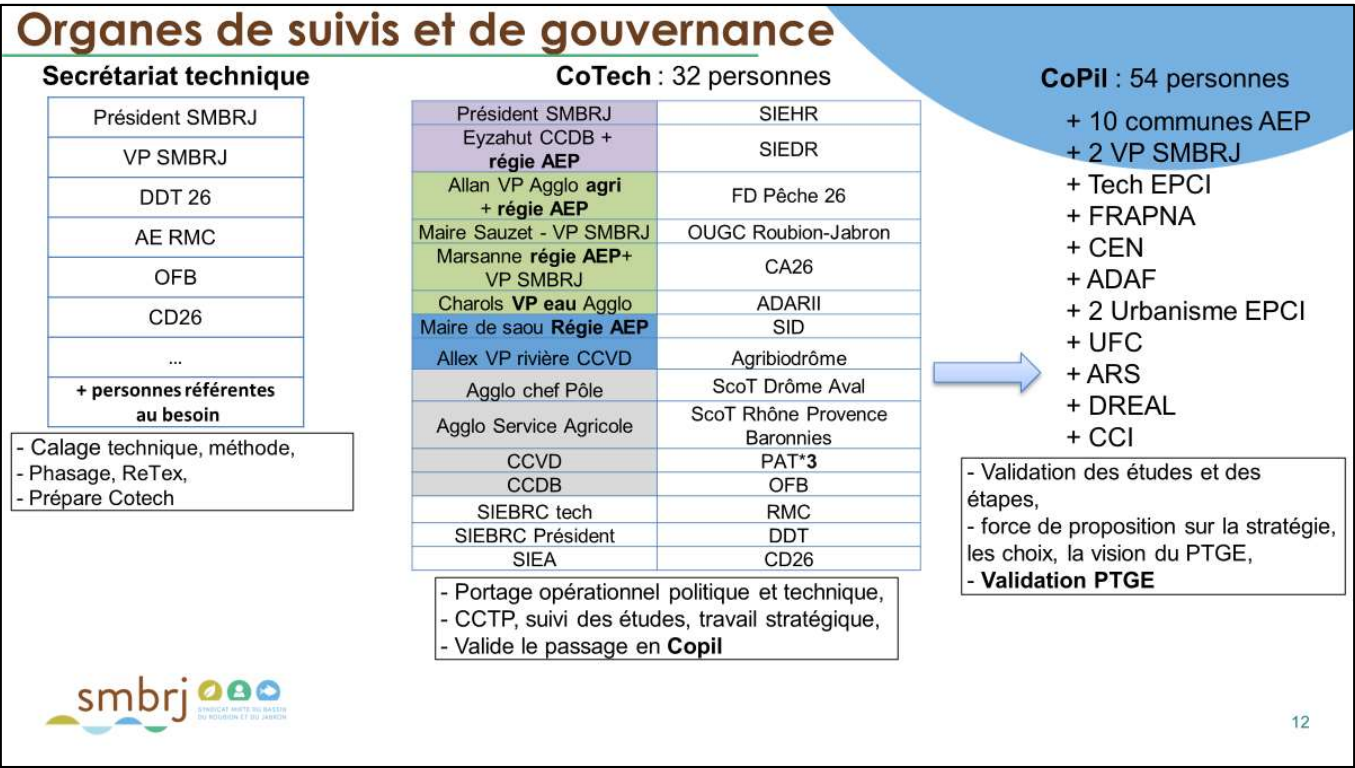
Projet de feuille de route

4 – Le périmètre



Projet de feuille de route

4 – La gouvernance



Projet de feuille de route

4 – Les étapes et les besoins

Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic de territoire

- Compilation données EVP + bilan PGRE avec évolution des prélèvements 2008-2020,
- Intégration des diagnostics agricoles existants → PAT,...
- Actualiser le suivi avec les données récentes de prélèvements,
- Quelle évolution des usages/prélèvements à moyen, long terme ? Quels effets sur les ressources ?
- Quelle sensibilité du territoire au changement climatique ? Analyse socio-économique des usages.



Besoin prestataire

Projet de feuille de route

4 – Les étapes et les besoins

Phase 1 : Etat des lieux et diagnostics de territoire

- Quelle évolution des usages/prélèvements à moyen, long terme ? Quels effets sur les ressources ?
- Quelle sensibilité du territoire au changement climatique ? Analyse socio-économique des usages.

- une augmentation des risques liés aux événements extrêmes plus fréquents ;
- l'accentuation d'une baisse des débits (-20 à -30 %), avec des étiages plus intenses et des périodes de basses eaux plus précoces (de 3 semaines à un mois plus tôt) ;
- le risque d'une dégradation de la qualité de l'eau associée à la baisse des débits et à l'augmentation des températures (+2° en moyenne de juin à septembre) ;
- des zones humides impactées en fonction ;
- une forte vulnérabilité des activités socio-économiques liées à l'eau, notamment agricoles et touristiques (baignade, pêche et canoë) ;
- une projection de besoins en eau supplémentaires à échéance 2050 (+ 10-15 % pour l'AEP, jusqu'à +35 % pour l'agriculture en scénario tendanciel).

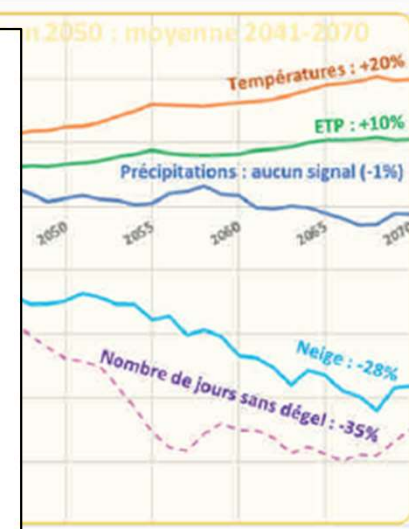


Figure 1. Evolution des principaux paramètres climatiques sur le bassin de la Drôme de 1976 à 2070.

Projet de feuille de route

4 – Les étapes et les besoins

Phase 1 : Etat des lieux et diagnostics de territoire

- Quelle évolution des usages/prélèvements à moyen, long terme ? Quels effets sur les ressources ?
- Quelle sensibilité du territoire au changement climatique ? Analyse socio-économique des usages.

Conclusion des études d'évolution de la disponibilité de la ressource en eau

Aujourd'hui ce qu'il ressort des différentes études réalisées, c'est :

- Une intensification des contrastes saisonniers avec des étiages estivaux plus sévères, affirmée par tous les modèles,
- Une diminution significative quasi-généralisée de la ressource en eau,
- Une modification des régimes des rivières de montagne avec une réduction de l'épaisseur du manteau neigeux, une fonte plus précoce et une composante nivale à la baisse,
- L'absence de signal partagé pour les crues.

La diminution de la ressource serait comprise entre -10 à -30% avec une moyenne à -20% qui ressort majoritairement.

Projet de feuille de route

4 – Les étapes et les besoins

Phase 1 : Etat des lieux et diagnostics de territoire

- Quelle évolution des usages/prélèvements à moyen, long terme ? Quels effets sur les ressources ?
- Quelle sensibilité du territoire au changement climatique ? Analyse socio-économique des usages.

Figure 1 : Décomposition du calcul des besoins supplémentaires en eau potable aux horizons 2030 et 2040

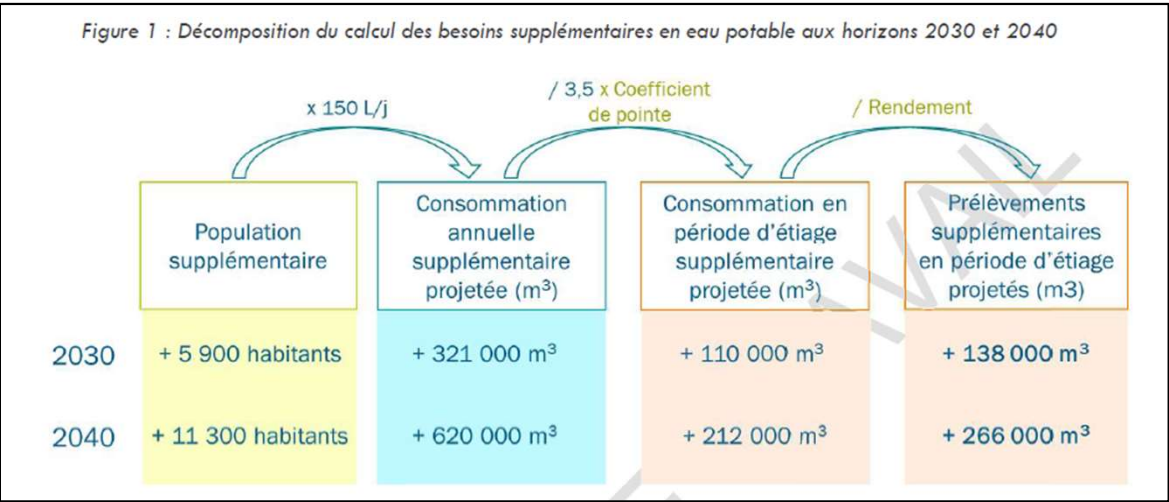
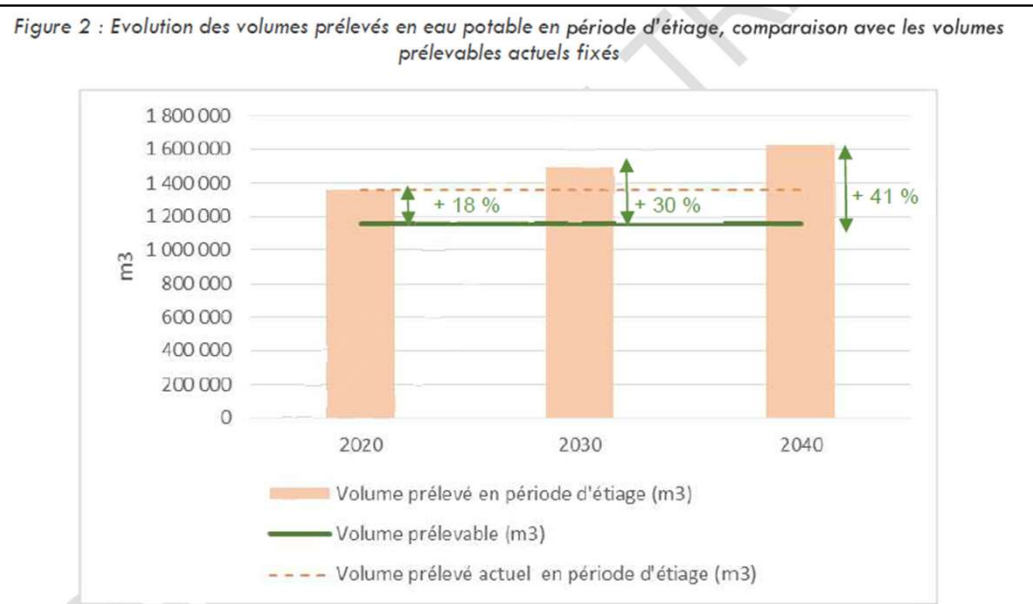


Figure 2 : Evolution des volumes prélevés en eau potable en période d'été, comparaison avec les volumes prélevables actuels fixés

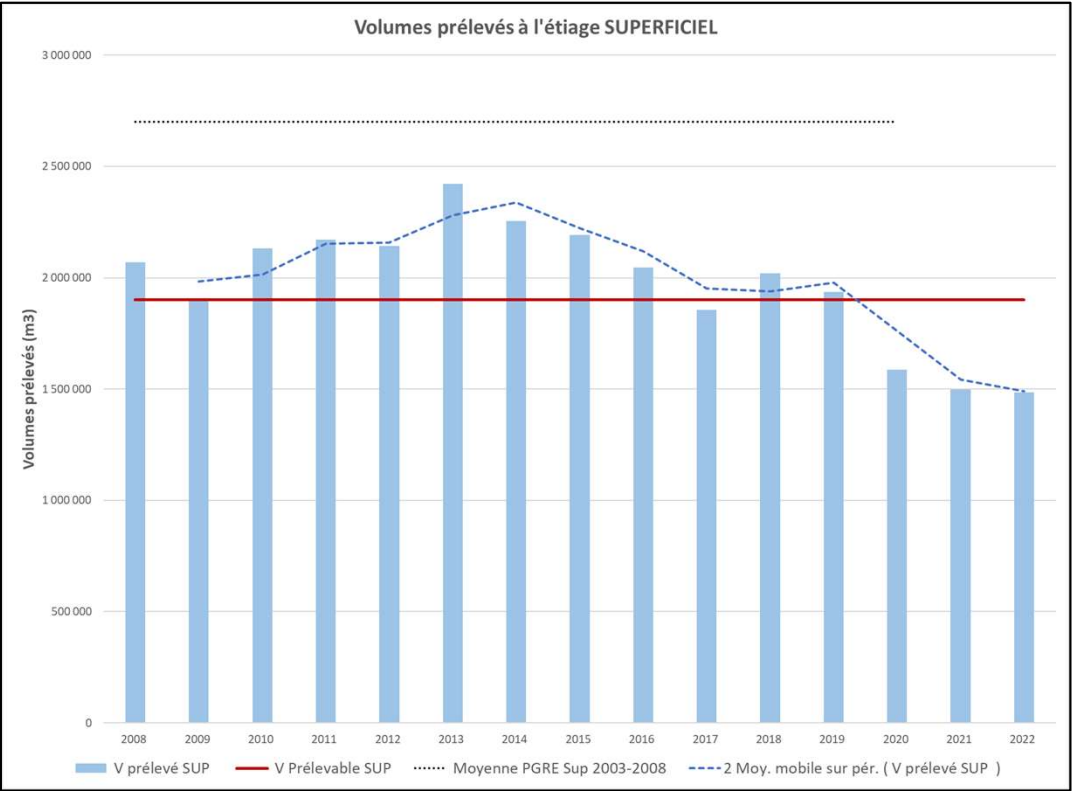
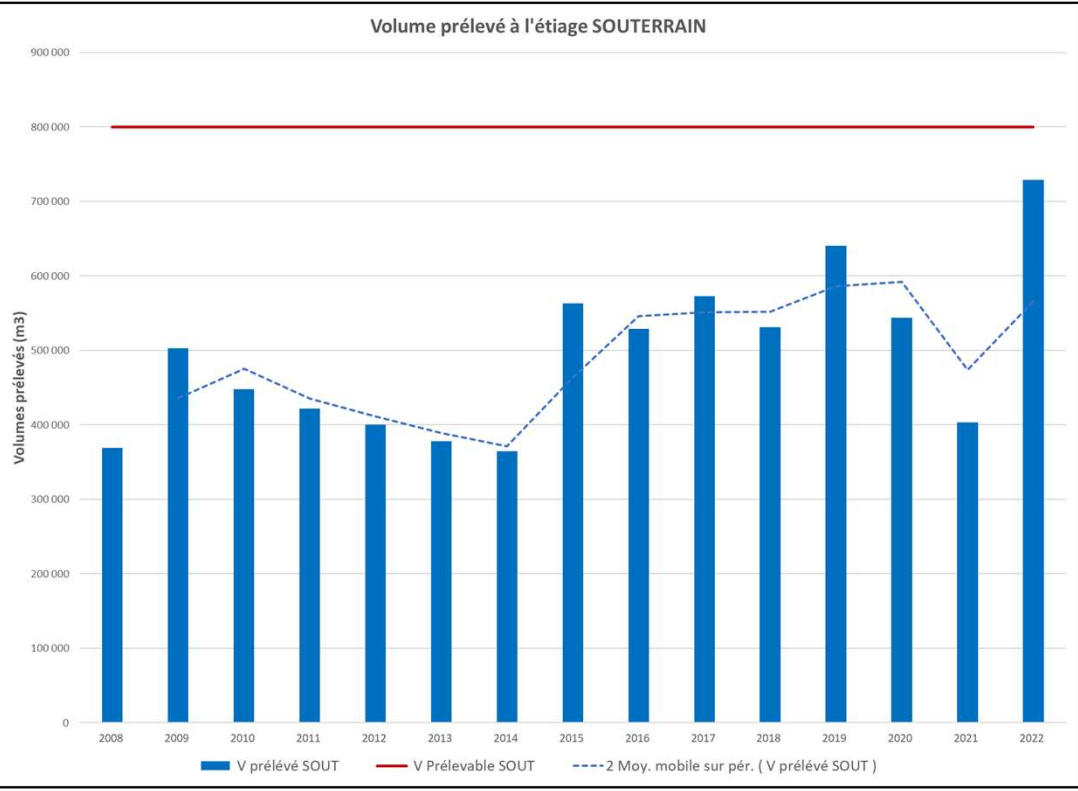


Projet de feuille de route

4 – Les étapes et les besoins

Phase 1 : Etat des lieux et diagnostics de territoire

- Actualiser le suivi avec les données récentes de prélèvements,

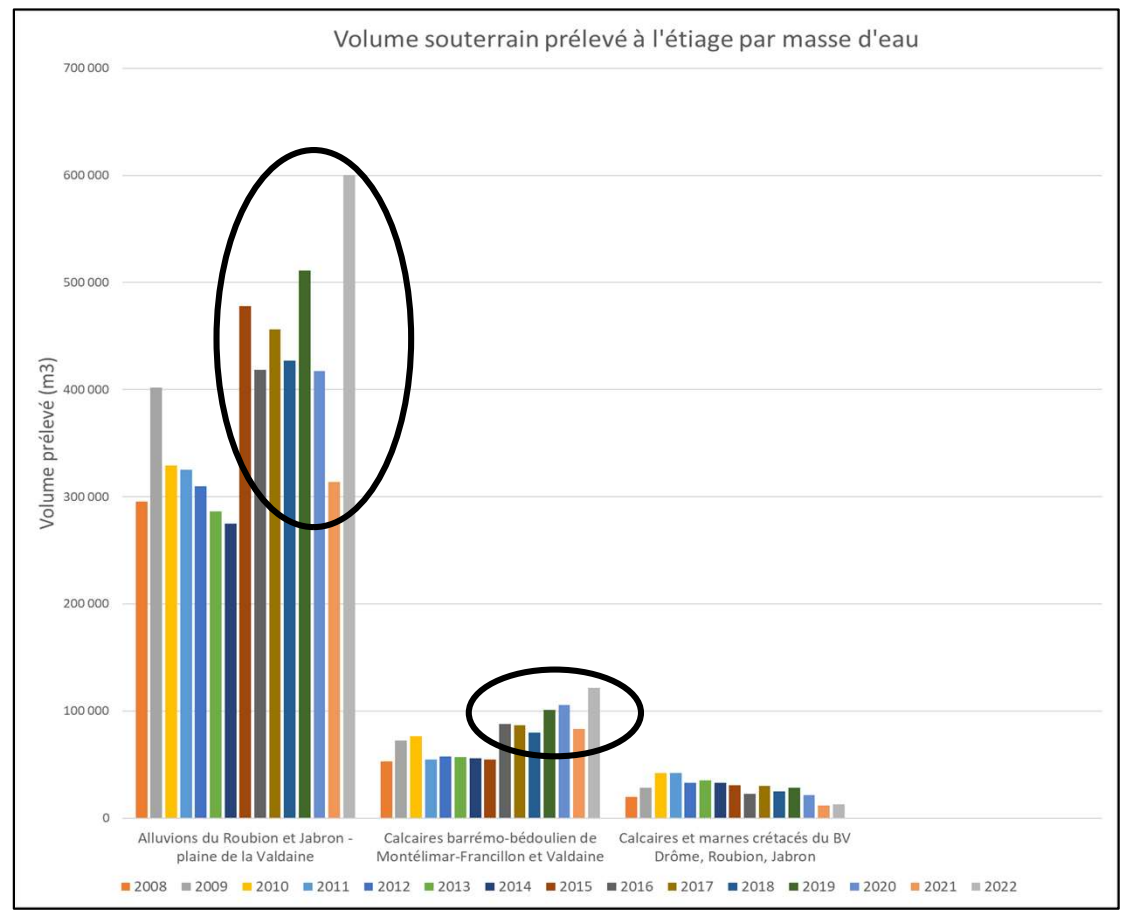


Projet de feuille de route

4 – Les étapes et les besoins

Phase 1 : Etat des lieux et diagnostics de territoire

- Actualiser le suivi avec les données récentes de prélèvements,

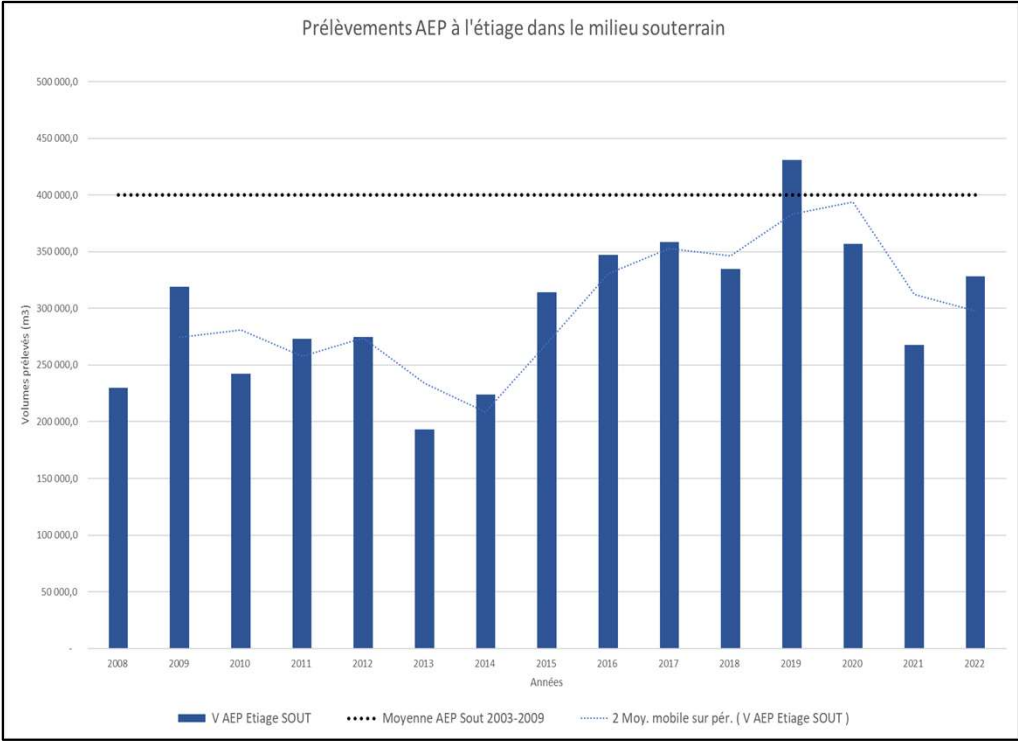
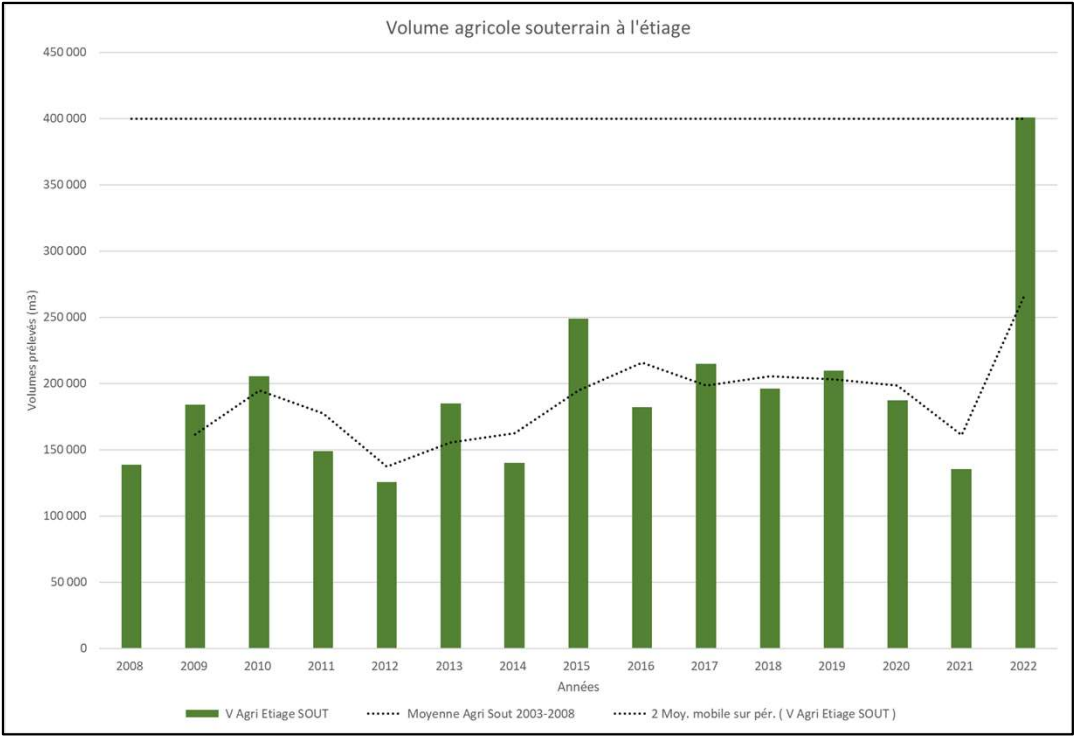


Projet de feuille de route

4 – Les étapes et les besoins

Phase 1 : Etat des lieux et diagnostics de territoire

- Actualiser le suivi avec les données récentes de prélèvements,

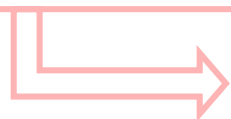


Projet de feuille de route

4 – Les étapes et les besoins

Phase 1 : Etat des lieux et diagnostics de territoire

- Compilation données EVP + bilan PGRE avec évolution des prélèvements 2008-2020,
- Intégration des diagnostics agricoles existants → PAT,...
- Actualiser le suivi avec les données récentes de prélèvements,
- Quelle évolution des usages/prélèvements à moyen, long terme ? Quels effets sur les ressources ?
- Quelle sensibilité du territoire au changement climatique ? Analyse socio-économique des usages.



Besoin prestataire

Automne 2024 : validation du Diag

Projet de feuille de route

4 – Les étapes et les besoins

Phase 2 : Stratégie, élaboration des scénarios et du Projet

Avec prestataire

Stratégie du PTGE

- Quel positionnement du PTGE ?
↳ *Retour équilibre ou Adaptation CC ou Initiateur adaptation*
- Questionner les Vp et les objectifs de réduction existant
- Etat des procédures en cours sur le bassin et connexion à installer
- Définition des objectifs du PTGE

- Validation

Les scénarios et le projet

- Co-construction et concertation de rigueur !
- Besoin d'une forte animation en parallèle pour portage et engagement
- Elaboration des **scénarios** puis évaluation
↳ En cohérence avec **les objectifs**

Projet de feuille de route

4 – Les étapes et les besoins

Phase 2 : Stratégie, élaboration des scénarios et du Projet

Avec prestataire

Les scénarios et le projet

- Economie d'eau : Performance réseaux, sobriété usage de l'eau, innovation technique (AEP/agricole),
- Stockage de l'eau et remobilisation : mobilisation de retenues existantes ou nouvelles, REUT, substitution,
- Développement territorial : Urbanisme, diversification systèmes agricoles/filières,
- Solution fondée sur la nature : Restauration CE + ZH, désimperméabilisation, agroforesterie, agro-écologie,
- Expérimentation : Etude recharge artificielle, substitution,

Projet de feuille de route

4 – Les étapes et les besoins

Phase 2 : Stratégie, élaboration des scénarios et du Projet

Avec prestataire

Stratégie du PTGE

- Quel positionnement du PTGE ?
→ *Retour équilibre ou Adaptation CC ou Initiateur adaptation*
- Questionner les Vp et les objectifs de réduction existant !
- Etat des procédures en cours sur le bassin et connexion à installer
- Définition des objectifs du PTGE

- Validation

Les scénarios et le projet

- Co-construction et concertation de rigueur !
- Besoin d'une forte animation en parallèle pour portage et engagement
- Elaboration des **scénarios** puis évaluation
→ En cohérence avec **les objectifs**

mi 2025 : validation du PTGE

- Préfet valide le programme d'action
- Passage en MISEN du PTGE

Conclusion

- Prochaine rencontre : **Comité de Pilotage** → *fin mars* **DATE ?**
 - **Soumettre à la validation :**
 - la gouvernance,
 - le périmètre PTGE,
 - le projet de feuille de route.
 - **Travailler la question de la communication et de la participation du public**
- Se dire « au revoir ».

Merci de votre attention



Abner, P., 2022 avril. Jabron en amont de Montélimar.